

DEMANDE D'ENLEVEMENT FFVOILE
(Comprenant L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR)
Ce formulaire est réservé aux structures affiliées FFVoile

Je soussigné(e),

Madame, Monsieur,

Né(e) le à

Ville..... Code postal..... Pays

Fonction du représentant légal :.....

Représentant légal de la société

Raison sociale.....

N°SIRET.....

Domiciliée à

Adresse.....

Code postal Ville.....

Adresse électronique Téléphone :.....

Demande la déconstruction des bateaux cités en annexe 1,

Déclare être propriétaire des bateaux dont je demande la déconstruction et/ou mandaté par le propriétaire.

Important : Si vous n'avez aucun document attestant la propriété du bateau, votre capacité à demander la déconstruction du bateau repose entièrement sur votre déclaration sur l'honneur. Celle-ci est intégrée au présent formulaire. La responsabilité de l'APER ne saurait en aucun cas être engagée en cas de litige avec un éventuel propriétaire suite à une déclaration erronée du demandeur.

Je m'engage à restituer tous les documents des bateaux qui sont en ma possession.

- Je déclare être dûment habilité à demander la déconstruction du bateau.
- Je certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ces formulaires sont exacts.
- J'autorise l'APER ou ses prestataires à procéder aux opérations de démantèlement du bateau et aux formalités de désimmatriculation ou radiation de pavillon du bateau auprès des autorités compétentes.
- Je reconnais m'être informé sur le fonctionnement de la filière sur le site www.recyclermonbateau.fr et j'accepte ces conditions.
- Je déclare avoir pris connaissance de l'article 441-7 du code pénal réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts ci-après rappelés : « *Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.* »

Fait à

Le :

Signature précédée de « **Bon pour accord** »